Numéro 28 / juin 2014

Le Noirmont Info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre:*Le Noirmont Info n° 28* en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le conseil communal

Administration / ouverture guichet

lundi au mercredi	8h-12h – 17h-18h
jeudi	8h-12h
vendredi	8h-12h – 14h-17h

Tél. du secrétariat	032 953 11 15
Tél. de la caisse	032 953 11 16
Courriel	commune@noirmont.ch

www.noirmont.ch

Vacances d'été.
Nos bureaux seront fermés du
21 juillet au 11 août 2014

Espace polyvalent fermé du
21.7. au 18.8.2014

BREVES DES SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION INFORMATIONS

Passeport / carte d'identité

Vérifiez la validité de vos documents d'identité. Dans le cas où vous devez les renouveler, il s'agit de vous adresser à :

Bureau des Passeports et des légalisations
1, Rue du 24 Septembre
2800 Delémont
Tél. 032 420 50 05

Prendre rendez-vous soit par téléphone ou par Internet par www.jura.ch/passeport

INSCRIPTION AU CHÔMAGE

Afin de revendiquer des prestations de l'assurance-chômage, il appartient à l'assuré-e de se présenter à sa Commune de domicile au plus tard le premier jour pour lequel il prétend à l'indemnité de chômage. (avec la carte AVS)

Durant la période estivale l'Office régional de placement du district (ORP Saignelégier) sera fermé du LU 28.7. au LU 11.8.2014 inclus. Une déviation téléphonique sera mise en péace sur l'ORP Porrentruy au ☎**032 420 39 40** .

CONTRÔLE DES HABITANTS

Vous avez l'obligation d'annoncer :

- votre arrivée dans la Commune dans les 14 jours par le dépôt de vos papiers
- Tout changement d'adresse sur la Commune ou déménagement.

Circulation en forêt – interdiction et chemins du remaniement

Les gardes-faune ont constaté que plusieurs routes forestières sont régulièrement empruntées par des automobilistes notamment pour la pratique de la pêche le long du Doubs. Nous rappelons que la circulation des véhicules à moteur sur les routes forestières (routes forestières communales en règle générale) est interdite. Cette interdiction s'applique même en l'absence de signalisation (art. 20 al 2 LFOR). Merci de vous y conformer.

Attention : il sera procédé à des contrôles et verbaliserons si nécessaire.

INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

MAIRIE

Administration générale - police- action sociale - espace jeunes - finances

Dicastère M. Jacques Bassang

CJ

Les travaux avancent de manière régulière et toutes les lignes seront ouvertes pour le Marché-Concours. La nouvelle gare sera construite en 2015 et sa place sera aménagée avec le soutien financier de la Commune. Le Conseil communal est en tractation avec la direction des CJ concernant l'occupation commerciale du site.

Le pont de La Goule, **petit trait d'union sur le Doubs frontière entre les Franches-Montagnes et la Franche-Montagne de Maîche est riche d'une histoire méritant d'être contée.**

Nous en parlons beaucoup ces temps car fermé à la circulation depuis août 2013 pour des questions de sécurité il sera remis à neuf cette année encore si toutefois le calendrier établi peut être respecté. Bien que cet ouvrage d'art appartienne à la Commune de Charmauvillers, la Commune du Noirmont participe financièrement à sa rénovation car il est fort utile à tout point de vue aux relations économiques, touristiques et bien évidemment amicales entre nos deux communautés.

Ce pont, il en a été passablement question jadis lorsque la décision fut prise de relier les rives française et suisse par une passerelle.

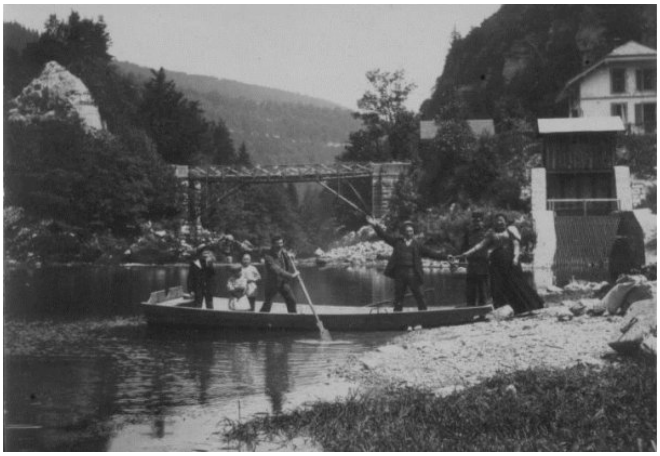

En 1871, face au grand développement des relations humaines entre nos deux communautés passant logiquement par La Goule, des discussions s'engagent entre les communes de Charmauvillers et du Noirmont pour parler de la construction d'une passerelle à La Goule.
Trois années plus tard, les deux communes tombent d'accord et se répartissent les frais. A charge du Noirmont de payer la construction de la culée Sud et de fournir les grumes pour la charpente. Pour sa part Charmauvillers se charge de la culée Nord, façonne la charpente et empierre la bande de roulement de la passerelle.
Adjugés en avril 1875 les travaux débutent en fin d'année par la construction des culées suivie de la mise en place de la passerelle.

Le 15 octobre 1876 selon certains, le 12 août selon d'autres, la réception provisoire des travaux s'effectue. Longue de 19,50 mètres, large de quatre, la chaussée empierrée a 18 centimètres d'épaisseur, l'ouvrage a fière allure. Il ne sert malheureusement pas au passage des voitures car, de part et d'autre de la frontière les chemins praticables pour y accéder sont inexistants. Le trafic humain pour sa part y est très important.

Le 19 janvier 1876, le préfet du Doubs transmet le procès-verbal de réception du pont à l'administration communale de Charmauvillers.
Cette passerelle aussi modeste soit-elle sécurise le passage tout en favorisant les échanges entre les communautés, des amitiés se créent aidées en cela par les bonnes relations tissées entre les deux autorités communales. La situation nouvelle n'échappant pas aux autorités supérieures, les douanes françaises et suisses s'installent de part et d'autre du passage.
Les temps ne sont cependant pas à la plaisanterie car les relations entre les Etats sont plutôt tendues à l'échelle de l'Europe.

Aussi en 1879 le Ministère de la guerre exige l'établissement de deux puits de mines dans la culée française du pont. Cette demande est ignorée.

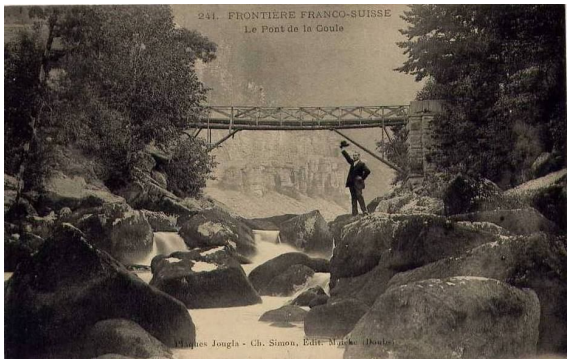

Le 6 septembre 1885 marque la fin de la passerelle. Pourri, le bois cède et le tablier termine sa brève existence dans les eaux de la rivière.
Cette catastrophe freine considérablement les échanges transfrontaliers et, en attendant une éventuelle reconstruction, les moyens sont mis en œuvre pour rétablir un passage provisoire à La Goule. Si l'on en croit une photo d'époque, il doit s'agir d'un radeau guidé par un câble et tiré par des chevaux, des barques et aussi de passages à guai sécurisés.
Ce retour à l'ancienne ne peut pas durer, d'autant plus que de temps à autre, des embarcations emportées par le courant se fracassent dans les rapides.
Dès la disparition de la passerelle les autorités de Charmauvillers étudient la construction d'un nouveau tablier métallique de quatre mètres de largeur. Dès lors et jusqu'en avril 1899, un bras de fer impitoyable se déroule entre le Conseil municipal soutenu par les autorités civiles et le ministère français de la guerre. Ce dernier ne veut rien savoir de ce projet car trop dangereux pour la défense nationale. Il s'en tient à une passerelle de 1'50 mètre, circulez il n'y a rien à voir…..
Les arguments économiques, industriels et humains, les promesses de subventions de la part de la commune du Noirmont, le fait que les voies d'accès suisses et françaises vers La Goule soient en excellent état, rien n'y fait.

« Patience et longueur de temps font plus que force et que rage » si bien qu'à force d'arguments, de persévérances et de foi en son projet, la petite communauté de Charmauvillers vient à bout de la puissante administration militaire qui finit par céder mais en exigent l'installation de deux puits de mines, ce qui sera fait. (Ces puits de mines existent encore de nos jours. Pas de soucis cependant car suite à une inspection récente par les démineurs de l'armée française, constatation a été faite que les mines ont été enlevées ou jamais posées….)

Le 6 avril 1899, la bonne nouvelle tombe. De suite les travaux d'étude sont engagés et le 20 juin 1900 le projet est validé. Fortement intéressée la commune du Noirmont présidée par Monsieur Ernest Froidevaux père décide l'octroi d'une subvention de 4000 francs suisses le 2 août 1900.
Cette décision pose problème aux autorités françaises. A Paris le Conseil des ministres

s'offusque du fait que les communes du Noirmont et de Charmauvillers se mettent d'accord sur l'octroi de subventions sans en référer aux autorités supérieures soit Berne et Paris. Selon le Président du Conseil, un traité aurait dû être établi entre les deux gouvernements. Vexé, le Ministre de l'intérieur ne donne son accord au versement de cette somme que le 24 juillet 1901.
En septembre 1901 les travaux sont adjugés, les travaux commencent et le 11 octobre 1902 le pont flambant neuf est réceptionné.

Le 19 octobre 1902 jour de fête à La Goule, le pont est inauguré en présence des autorités régionales et communales. Le Noirmont y est fort bien représenté par son Conseil communal et la fanfare. Le banquet riche de dix plats réjouit les papilles. Le Champagne, les vins les liqueurs coulent à flots. C'est que la joie est grande de voir enfin nos deux communautés reliées par un ouvrage solide. Le temps passe trop vite et à minuit le courant électrique est interrompu côté français. Pas de problème, convives, restaurateurs et personnel transportent tables et chaises, nourriture et boissons côté suisse où la fête se poursuit. Il est facile de deviner que la rentrée tardive fut plus que laborieuse.
Depuis cette date le pont de La Goule a permis de fortifier les liens d'amitié séculaires nous unissant à nos voisins d'outre Doubs. Témoins de moments emplis de joie telles, entre autre, les fameuses rencontres des jeunesses de là et d'ici les lundis de Pâques et de Pentecôte. Rencontres merveilleuses, inoubliables emplies d'amitié et qui resteront gravées dans nos mémoires. Il a aussi connu la désolation en 1940 lors de l'exode des populations civiles provoqué par l'avance des armées allemandes. Il a connu les liesses de la libération et les retrouvailles joyeuses de nos populations respectives. Actuellement lien économique et touristique important, il arrive en fin de vie. Rongé de rouille, ce pont plus que centenaire fermé à la circulation depuis août 2013 fera bientôt place à un nouveau tablier en acier corten qui reposera sur les culées ne nécessitant pour leur part qu'un bref rajeunissement.
Et logiquement, comme l'on fait nos ancêtres avant nous, la Commune du Noirmont participera financièrement à l'opération comme en a décidé l'Assemblée de commune du 30.6.2014.

PERSONNEL COMMUNAL

L'assemblée communale du 30 juin 2014 a validé la mise au concours d'un demi-poste administratif pour la tenue de l'agence AVS et du contrôle des habitants (50 %) à l'administration communale.
Il sera également mis au concours le poste d'apprenti-e employé-e de commerce pour août 2015.
Pour les personnes intéressées, merci de vous référer aux annonces parues dans la presse régionale le samedi 5 juillet 2014.

Bâtiments - tourisme (Syndicat d'initiative) - gestion de l'Espace polyvalent - SIS – Crèche et UAPE.

Dicastère Mme Mireille Führimann

CAMPING Le Creux-des-Biches

Le crédit voté cette année en assemblée de commune du 29 avril a permis la réalisation de quelques aménagements extérieurs appréciés par les campeurs. Ces aménagements correspondent à l'aménagement d'un couvert sur les lavabos extérieurs et un WC/douche pour personnes souffrant d'handicap et valorisent le site.

Crèche – UAPE

La crèche des Nounours, qui était abritée dans une maison familiale à la Rue de la Rauracie, a emménagé, grâce au travail et l'investissement de tant de bénévoles (parents, amis, membres du comité, etc.) dans ses nouveaux locaux à la Rue des Colverts 2 depuis le 3 mars de cette année à la plus grande satisfaction des enfants, des parents, du comité et des professionnels. Elle a également changé de nom et s'appelle désormais crèche et UAPE « Les Colverts » (UAPE pour Unité d'Accueil Pour Ecoliers).

Le nouveau bâtiment abrite au rez-de-chaussée l'UAPE : une salle très lumineuse aménagée avec des tables pour les repas, les devoirs ou les jeux de société, un coin mezzanine pour la lecture, des coins jeux avec ferme, garage, « Playmobils » et autres, une piscine à boules pour se défouler et un coin créativité pour laisser libre cours à son imagination, entre autres. Les enfants attendent avec impatience la fin de l'aménagement du jardin qui leur permettra de grimper, sauter, shooter ou aller à vélos en toute sécurité.

Cette UAPE nouvellement ouverte peut accueillir hors des temps scolaires et durant les vacances jusqu'à 18 écoliers de la 1ère à la 8ème HarmoS et répondre ainsi à un besoin de plusieurs parents du Noirmont étant donné que ce groupe sera presque totalement plein pour la rentrée scolaire prochaine.

Le premier étage est réservé aux plus jeunes de 3 mois à l'entrée à l'école. La capacité d'accueil pour ce groupe est de 15 enfants : une grande salle lumineuse avec des coins de jeux pour jouer à se déguiser, à construire tours et maisons en Duplos, se transformer en restaurateur dans le « coin cuisine » et nous en passons, est dévolue pour les 2 à 4 ans, alors que les plus petits peuvent s'ébattre sur le petit toboggan et la petite piscine à boules attenante. Des salles de siestes pour un repos bien mérité et une salle de bricolage pour laisser libre cours à la créativité les complètent pour offrir à tous les enfants accueillis des moments d'activités tout au long de la journée.

En accord avec le propriétaire, M. Georges Paratte, auquel nous adressons nos plus vifs remerciements, l'inauguration officielle aura lieu le vendredi 26 septembre.
Le comité et les membres du personnel se réjouiront de faire découvrir leurs nouveaux locaux lors de portes ouvertes le samedi 27 septembre.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CONSTRUCTIONS

Dicastère M. Damien Paratte

place de l'église début 1902

Travaux place St-Hubert

Les travaux sont en bonnes voies, la priorité a été donnée à la place devant l'ancienne église (La Nef) qui sera tantôt achevée.

Le reste de la zone concernée (terrain et places de parcs alentours) sera entrepris dès la fin des vacances pour une fin des travaux estimée à début octobre.
Merci aux riverains pour leur patience.

Le résultat escompté se profile jour après jour à la grande satisfaction des autorités et des habitants.

Fin des Esserts – 2ème étape de viabilisation

La viabilisation de la 2ème étape est en cours de réalisation. Le prix au m^2 a été validé par le conseil communal est restera à CHF 120.— le m^2. La fin de la viabilisation est prévue pour la fin juin 2015.
A savoir que trois parcelles restent en vente pour la première étape et 11 parcelles sont disponibles.
Ce lotissement vit un beau succès en regard aux nombreuses parcelles déjà vendues

TRAVAUX PUBLICS – H 18 – VOIRIE – ECLAIRAGES – ROUTES – CIMETIERE

Dicastère M. Martial Jacoulot

H 18

Les travaux d'aménagement et d'amélioration de la traversée du village vont bon train et ont même un peu d'avance sur le calendrier ce qui amène quelques changements et une réorganisation dans la planification de certaines zones de chantier.

Rue de la Rauracie

Secteur Tea-Room à Rond-point.

La date de début de chantier qui était prévue pour la mi-septembre est reportée au début 2015. Cette décision de la Commune a été prise afin de ne pas nous trouver pris par la météo hivernale ce qui aurait entraîné de grandes perturbations pour le déneigement de la route et des trottoirs. Lors de la reprise des travaux au mois d'avril 2015 la chaussée sera totalement fermée à la circulation et une déviation par : la rue du 23 Juin – rue de la Croix – rue du Doubs sera mise en place.

Un accès piétons aux commerces sera assuré. Cette façon de procéder nous permet de raccourcir de deux mois la durée des travaux au centre du village et ce gain de temps évitera de trop longs désagréments aux commerces du centre. La chaussée et les trottoirs seront remis en circulation au mois de juillet. Les commerçants ont bien évidemment été consultés au préalable.

Entrée Est du village depuis Rauracie 6 à Ront-point la route sera fermée à toute circulation du mardi 12 août 13h au mercredi 13 août à 6 h. pour pose de la dernière couche d'enrobé. Une déviation sera posée par Rue du Stade – Rue des Collèges.

Secteur office de poste Rue des Colverts et aménagement place de parc Une modification du planning a dû être effectuée pour ce secteur.
En raison des modifications évoquées plus haut, les travaux ont été prolongés jusqu'au niveau de la boulangerie Wenger où l'enrobé sera posé le 21 juillet.
Les travaux reprendront le 12 août pour prendre fin sur la totalité de ce secteur à fin septembre.

Secteur entrée ouest du village au Carrefour de la Rue des Alisiers pour ce secteur pas de changement dans la planification puisque les travaux ont commencé avec quelques jours d'avance.

Secteur Rond-point Les finitions du rond-point et le pavage des îlots seront effectués du 12 au 14 août.

Rue du 23 Juin les travaux sont quasiment terminés. La dernière couche d'enrobé sur la chaussée et les trottoirs sera posée vers le 13 et 14 août de ce fait la route sera fermée du

mercredi 13 août dès 7 h. au vendredi 15 août 7 h. Des arbres seront replantés cet automne et de nouveaux candélabres LED seront installés très prochainement.
Dans cette rue ce ne sont pas moins de 18 places de parcs qui seront aménagées dont le traçage sera fait fin août.

Impasse du Curé Copin la route sera fermée pour la pose de l'enrobé le jeudi 24 juillet dès 7 h. au vendredi 25 juillet 7 h.

Recommandation :

Il va de soi que nos habitudes seront un peu mises à mal. Toutefois il sera demandé plus de rigueur quant au respect des parcages autorisés, le parcage sauvage ne sera plus toléré.
A ce sujet nous vous rendons déjà attentifs qu'un avertissement pour mauvais parcage sera donné et ensuite tout parcage sur les trottoirs et ou en dehors des cases réservées au stationnement SERA SANCTIONNE PAR UNE AMENDE.
A noter que pendant la période du 24 juillet au 11 août les feux de chantier seront supprimés**.**

COMMISSIONS COMMUNALES

Ecole primaire

Commission de rénovation du bâtiment primaire

Voici bientôt deux ans qu'une délégation de la commission d'école et des enseignants œuvrent de concert à la rénovation du bâtiment centenaire de l'école primaire. Nous sommes une petite équipe mais nous n'avons pas ménagé nos efforts et nous nous sommes penchés sur ce dossier avec rigueur et sérieux.

Avec le concours des artisans locaux qui nous ont apporté une aide précieuse dans la réflexion de ce projet d'une part, puis dans sa concrétisation d'autre part, une première classe test a été réalisée l'année dernière. Les fenêtres SUD ont été remplacées, l'électricité des locaux communs a été entièrement repensée et des tableaux électriques ont été posés à chaque étage en prévision des futures rénovations de classes. Le succès a été total, les délais ont été respectés et les budgets tenus. Nous tenons ici à relever la collaboration et le professionnalisme dont les entreprises ont fait preuve.
En août 2013, quelques 25 élèves ont ainsi pu réintégrer leur classe sans manquer un seul jour d'école !

Sur cette lancée, dès la fin juin, les entreprises ont relevé le challenge d'effectuer ces mêmes travaux pour cinq classes, le temps des vacances scolaires. Par travaux et sans en faire le détail exact, il faut savoir que la valeur énergétique de chaque classe est améliorée par la pose d'une isolation en paroi et de nouveaux radiateurs. Ces salles sont ensuite repeintes et de nouvelles armoires y sont aménagées. L'informatique et l'électricité sont entièrement

revus et les luminaires sont changés, en réponse aux nouvelles normes en vigueur. Les tableaux noirs sont remplacés et chaque classe est équipée d'un beamer. Les rideaux cèdent la place à des stores.
Après cette deuxième phase, TOUS les élèves de l'école primaire effectueront leur rentrée dans une classe flambant neuve et aux normes !
L'affectation des locaux a été quelque peu repensée et les écoliers seront à présent répartis sur les deux étages supérieurs, le premier étage étant réservé à la cuisine, la salle des maîtres et la salle de couture qui feront l'objet d'une étape de rénovation ultérieure qui est en cours d'étude actuellement. Nous sommes également en train d'approfondir la réflexion de la réfection intégrale des blocs sanitaires.
Les quelques photos des travaux effectués l'année dernière ne donnant qu'un maigre aperçu de ce qui a été réalisé, une porte ouverte sera organisée à l'automne pour les personnes intéressées.
La commission y sera très heureuse de vous présenter son travail.
Pour le groupe de travail, la présidente de la Commission d'école primaire, Céline Taillard

AGENDA

Mercredi 20 août 2014 Les 4 foulées
Lundi 25 août 2014 Foire
Mercredi 27 août De 14h à 18h ramassage des encombrants à l'écopoint
Dimanche 31 août La Franc-Montagnarde Halle de gymnastique Le Noirmont
Du Jeudi 4 au samedi 6 septembre Le Chant du Gros
Mercredi 1er octobre De 14h à 18h ramassage des encombrants à l'écopoint
Lundi 10 novembre Foire
Mercredi 19 novembre De 14h à 18h ramassage des encombrants à l'écopoint
Dimanche 14 décembre Noël des ainés

AUTRES MESSAGES - DIVERS

De la graine de champion sur la pelouse du Noirmont !

Les « mini-Swiss » ! C'est le nom que s'est choisi une poignée d'élèves de la classe de Mme Coralie Dufour-Joly pour participer aux finales cantonales de la Crédit Suisse Cup. La participation à ce tournoi est à saluer.

Cyril Froidevaux, Éloi Bilat, Gaël Boillat, Igor Baume, Loïs Meusy, Pablo Surdez, Romane Arnoux.
Manque : Marine Ledanois.

Contrôle des champignons pour les F-M.

Le contrôle des champignons pour les Franches-Montagnes s'organise toute l'année sur rendez-vous au domicile du contrôleur, le service est gratuit.
Rendez-vous par e-mail SMS ou WhatsApp libre
Rendez-vous par téléphone dès 17h000 en semaine – libre le week-end.
Félicien Corbat
Les Clos-Dedos 28
2ème étage
2714 Les Genevez
Tél. 07 532 81 42
E-Mail : felicien@champis.net
Localisation
infos : http://controle.champis.net
Plus d'info sur contrôle : http//www.vapko.ch

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été et vous adressons notre cordial message.

Le conseil communal